



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

INVITATION PRESSE

Bordeaux, le 12 janvier 2024

DÉPLACEMENT DE LA RECTRICE EN GIRONDE

Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, ira à la rencontre des équipes éducatives autour du dispositif « deux heures de sport en plus au collège ».

Lundi 15 janvier 2024 à 10h00

Au collège de Bordeaux-Lac

12, rue Marceline Desbordes-Valmore, 33300 Bordeaux

Dans le cadre de la mobilisation autour du sport, grande cause nationale, la rectrice assistera à une séance de Tchoukball. Elle échangera ensuite avec les élèves et l'équipe pédagogique du collège qui déploie ce dispositif et l'association de boxe anglaise « Boxe Addict » qui promeut le multisport.

Le dispositif « **deux heures de sport en plus au collège** » est piloté par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il permet de faire appel aux clubs et associations locales en complément des heures obligatoires d'éducation physique et sportive au collège. Gratuit, il s'adresse aux élèves volontaires, notamment les plus éloignés de la pratique sportive.

Le but est de favoriser l'activité sportive des jeunes qui connaît une baisse entre 11 et 14 ans. Le phénomène est plus accentué encore chez les filles. Ce dispositif qui se développe progressivement depuis la rentrée scolaire 2022 vise à corriger ce constat grâce à la mobilisation de tous les acteurs pédagogiques, sportifs et éducatifs.

A la rentrée 2023, dans l'académie de Bordeaux, 29 collèges sont mobilisés (4 en Dordogne, 9 en Gironde, 5 dans les Landes, 4 dans le Lot-et-Garonne, 7 dans les Pyrénées-Atlantiques).

CONTACTS PRESSE

Académie de Bordeaux

Valérie Courrech, directrice de la communication : 06 15 56 12 84

Christel Guichard, chargée de communication : 06 23 00 58 55

communication@ac-bordeaux.fr